ÉDOUARD MONTPETIT
CÉGEP D'AVENIR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du cégep Édouard-Montpetit tenue le 11 juin 2025, à 18 h 30, au local B-105, 945 chemin Chambly, à Longueuil.

Sont présent(e)s :

Hélène Bailleu, membre d'office et directrice générale du Cégep
Marie-Ève Baron, membre du personnel enseignant
Chantal Bélanger, diplômée secteur technique, cégep Édouard-Montpetit
Mordjane Dahes, étudiante du secteur technique, ÉNA
Isabelle Desrochers-Galipeau, secteur universitaire
Benoit Dicaire, parent d'étudiant
Manon Lapierre, personnel de soutien
Josée Lepitre, secteur des centres de services scolaires
Patrick Monarque, secteur entreprises
Janick Morin, membre du personnel enseignant
Julie Tougas Ouellette, membre du personnel professionnel non enseignant
Emmanuelle Roy, membre d'office et directrice des études du Cégep

Sont absent(e)s :

Stéphane Dion, parent d'étudiant
Billy Green, étudiant du secteur technique, campus de Longueuil
Raymond Lagacé, secteur socio-économique
Benoit Lecours, diplômé secteur technique, ÉNA
Frédéric Lefebvre, diplômé du secteur préuniversitaire
Julie Loslier, secteur socio-économique
Ali Pigeon-Rivard, étudiant secteur préuniversitaire
Edouard Spriet, secteur activités entreprises

Sont invité(e)s :

Mélanie Chaussé, directrice du développement institutionnel et secrétaire générale
Jasmine Dupont, directrice des ressources matérielles
Claudine Ellyson, directrice de la formation continue et des services aux entreprises
Mylène Godin, directrice des communications et des relations gouvernementales
Geneviève Guérard, directrice des ressources humaines
Bruno Jobin, directeur des affaires étudiantes et communautaires
François Lefebvre, directeur des ressources financières
Conrad McCardell, directeur de l'ÉNA par intérim

Michel Vincent, directeur des systèmes et technologies de l'information
Benjamin Duval, coordonnateur, direction des systèmes et technologie de l'information
Louis-Philippe Gagnon, coordonnateur aux approvisionnement, Direction des ressources financières
Marc Lamontagne, président du comité d'éthique de la recherche, coordonnateur du département de philosophie

Benoit Dicaire, président du conseil d'administration, préside l'assemblée. Mélanie Chaussé, agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 18 h 30.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Projet d'ordre du jour	**Points**
1. Adoption de l'ordre du jour	Décision
2. Procès-verbal de l'assemblée précédente	
2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 30 avril 2025	Décision
2.2 Suites du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 30 avril 2025	Information
3. Adoption de DEC et d'AEC	
3.1 Adoption de DEC Présenté par : Emmanuelle Roy	Décision
3.2 Adoption d'AEC Présenté par : Emmanuelle Roy	Décision
4. Adoption des bons de commande	
4.1 Laboratoire de chimie – ÉNA – C-21 Présenté par : Jasmine Dupont, Louis-Philippe Gagnon	Décision
4.2 Modification à l'étendue du mandat de l'entrepreneur général – piscine Présenté par : Jasmine Dupont, Louis-Philippe Gagnon	Décision
4.3 Modernisation de l'ascenseur – 2B Présenté par : Jasmine Dupont, Louis-Philippe Gagnon	Décision
4.4 Licences et support équipement réseaux Présenté par : Michel Vincent, Benjamin Duval, Louis-Philippe Gagnon	Décision
5. Autorisation du paiement de la cotisation annuelle 2025-2026 de la Fédération des Cégeps Présenté par : Mélanie Chaussé	Décision
6. Dépôt du bilan des activités 2024-2025 du comité d'éthique de la recherche Présenté par : Marc Lamontagne	Information
7. Propositions des syndicats concernant les compressions budgétaires Présenté par : Hélène Bailleu	Décision
8. Dépôt du rapport des activités de la Commission des études 2024-2025 Présenté par : Emmanuelle Roy	Décision
9. Approbation de la nomination des membres de la Commission des études pour 2025-2026 Présenté par : Emmanuelle Roy	Décision

10. Avis de motion – Règlement numéro 1 – Règle de régie interne — Décision
    Présenté par : Mélanie Chaussé
11. Nomination d'une personne responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité — Décision
    Présenté par : Mélanie Chaussé
12. Adoption des budgets 2025-2026
    - 12.1 Adoption du budget de fonctionnement 2025-2026 — Décision
      Présenté par : François Lefebvre
    - 12.2 Adoption du budget d'investissement 2025-2026 — Décision
      Présenté par : François Lefebvre
13. Informations — Information
    - 13.1 La Vie au Cégep
      Présenté par : Hélène Bailleu
    - 13.2 Nombre de demandes d'admission et de personnes étudiantes admises pour le deuxième et le troisième tour pour la session d'automne 2025
      Présenté par : Emmanuelle Roy
    - 13.3 Résultats de l'évaluation du conseil d'administration
      Présenté par : Mélanie Chaussé
14. Correspondance — Information
15. Dépôt de documents — Information
    - Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Commission des études du 8 avril 2025
    - Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Commission des études du 6 mai 2025
    - Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité d'audit et des finances du 6 novembre 2024
    - Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité d'audit et des finances du 19 mars 2025
    - Tableau de suivi des acquisitions et projets autorisés par les instances
16. Date de la prochaine séance — Information
17. Suivi des projets majeurs – HUIS CLOS
    - 17.1 Projet du Pavillon de la santé et de l'innovation — Information
      Présenté par : Hélène Bailleu
    - 17.2 Projet d'aérocampus — Information
      Présenté par : Hélène Bailleu
18. Levée de la séance — Décision

25-CA-041 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;
ATTENDU la recommandation du comité directeur;

Janick Morin, appuyé par Isabelle Desrochers-Galipeau, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 11 juin 2025 tel que déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 AVRIL 2025

2.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 AVRIL 2025

25-CA-042 PROPOSITION

Marie-Ève Baron, appuyée par Julie Tougas-Ouellette, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 30 avril 2025 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2 SUITES DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 AVRIL 2025

Aucun suivi n'est fait.

3. ADOPTION DE DEC ET D'AEC

3.1 ADOPTION DE DEC

25-CA-043 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

Josée Lepitre, appuyée par Chantal Bélanger, propose à l'assemblée de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales aux personnes étudiantes qui ont terminé leurs études lors des sessions, d'été 2024, d'automne 2024, d'hiver 2025 et d'été 2025 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.4 ADOPTION D'AEC

25-CA-044 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

Marie-Ève Baron, appuyée par Josée Lepitre, propose à l'assemblée d'autoriser le cégep Édouard-Montpetit à délivrer une attestation d'études collégiales aux personnes étudiantes

qui ont terminé leurs études lors de la session d'hiver 2025 et d'été 2025 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. ADOPTION DES BONS DE COMMANDE

4.1 RÉAMÉNAGEMENT DU LABORATOIRE DE CHIMIE C-21 - ÉNA

Le projet consiste en un réaménagement complet du laboratoire de chimie C21 à l'École nationale d'aérotechnique (ENA). Les installations actuelles sont désuètes et ne répondent plus aux standards actuels en matière de sécurité, de fonctionnalité et de pédagogie. Le projet prévoit la mise à niveau des systèmes mécaniques et électriques, le remplacement du mobilier de laboratoire, l'amélioration de la ventilation, la mise aux normes de sécurité, ainsi que la modernisation des finis intérieurs. Ces interventions permettront d'offrir aux étudiants et aux enseignants un environnement d'apprentissage plus sécuritaire, moderne et adapté aux besoins actuels de l'établissement.

25-CA-045 PROPOSITION

ATTENDU le niveau de vétusté du laboratoire de chimie;
ATTENDU que le projet est prévu au budget d'investissement 2025-2026;
ATTENDU la Loi sur les contrats des organismes publics;
ATTENDU le résultat de l'appel d'offres public APL000017142;
ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Janick Morin, appuyé par Julie Tougas-Ouellette, propose à l'assemblée de retenir l'offre de *SENTERRE ENTREPRENEUR GÉNÉRAL INC.* pour l'exécution du réaménagement du laboratoire de chimie C-21 à l'École nationale d'aérotechnique, au montant de 943 913,01$. Le montant maximal de l'engagement financier, toutes taxes ristournées, sera de 1 000 223,14$. Le conseil d'administration délègue à la Direction des ressources matérielles la gestion d'une provision maximale de 10 % du montant initial du contrat pour couvrir le coût des imprévus qui peuvent survenir en cours de contrat.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4.2 MODIFICATION À L'ÉTENDUE DU MANDAT DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL - PISCINE

Lors de la séance du conseil d'administration du 18 décembre 2023, le conseil d'administration a retenu, pour l'exécution des travaux du projet de réfection de la piscine et des vestiaires du Centre sportif, la soumission de l'entrepreneur *L'archevêque et Rivest* pour un montant de 10 017 667,21$ toutes taxes ristournées.

Pendant la réalisation des travaux, un problème a été détecté sur la structure du bâtiment, nécessitant une intervention d'urgence afin de sécuriser les lieux. Les professionnels ont été mandatés pour concevoir une solution corrective dont la provision. Cette solution entraîne une modification significative aux travaux initialement prévus.

Dans ce contexte, on doit prévoir des travaux additionnels pour une valeur estimée à 493 000 $. Le budget adopté pour le projet inclut une provision pour imprévus qui permettra d'absorber ces coûts supplémentaires d'ici la fin du chantier.

25-CA-046 PROPOSITION

ATTENDU la résolution 23-CA-119, autorisant l'octroi du contrat de réfection de la piscine à la firme L'Archevêque et Rivest Ltée;

ATTENDU que la résolution 23-CA-119 comportait une provision de 10% du montant du contrat pour couvrir le coût des imprévus qui peuvent survenir en cours de contrat;

ATTENDU les enjeux découverts lors des travaux;

ATTENDU que le montant de la nouvelle provision respecte le budget prévu pour le projet;

ATTENDU les exigences de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, dont l'article 17 qui porte sur les modifications à un contrat;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Patrick Monarque, appuyé par Isabelle Desrochers-Galipeau, propose à l'assemblée de déléguer à la Direction des ressources matérielles une provision supplémentaire de 10% du montant total du contrat conformément à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics afin de faire face aux coûts des imprévus qui sont survenus au cours des travaux et d'ici la fin du chantier, et demandent à la direction générale d'assurer un suivi du dossier auprès du conseil d'administration lors d'une prochaine assemblée du conseil.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4.3 RÉFECTION DE L'ASCENSEUR – AILE B

À l'automne 2018, une firme spécialisée a été mandatée pour réaliser une étude sur l'état des appareils de transport vertical du Cégep. L'objectif était d'évaluer la vétusté des équipements et leur conformité aux normes applicables.

Parmi les dix (10) ascenseurs en service, l'étude a permis d'établir les priorités suivantes :

- Trois (3) ascenseurs à moderniser à court terme (0 à 1 an)
- Trois (3) à moyen terme (5 à 10 ans)
- Quatre (4) à long terme (au-delà de 10 ans)

Les trois ascenseurs jugés prioritaires à court terme ont depuis été remplacés. Aussi, un des trois ascenseurs identifiés pour une intervention à moyen terme - celui du centre sportif - a également été remplacé.

Afin de respecter les délais de livraison propres à ce type d'équipement, et de garantir que les travaux soient complétés avant le 31 mars 2026, il est essentiel que le contrat soit octroyé en juillet 2025. Ce calendrier permettra de maximiser l'utilisation des sommes disponibles dans le cadre de l'exercice budgétaire en cours.

25-CA-047 PROPOSITION

ATTENDU les travaux doivent être complétés au 31 mars 2026 ;

ATTENDU que le montant respecte l'enveloppe prévue au budget d'investissement 2025-2026;

ATTENDU que l'appel d'offres est en cours;

ATTENDU la Loi sur les contrats des organismes publics;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale.

Josée Lepitre, appuyée par Isabelle Desrochers-Galipeau, propose à l'assemblée de déléguer à la directrice générale l'autorité de recevoir le rapport d'ouverture des soumissions et de procéder à l'adjudication du contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Le montant maximal de l'engagement au système financier, avant taxes, sera de 300 000$. Le conseil d'administration délègue à la Direction des ressources matérielles une provision maximale de 10 % du montant initial du contrat pour couvrir le coût des imprévus qui peuvent survenir en cours de contrat et demande à la direction générale d'assurer un suivi du dossier auprès du conseil d'administration lors de la prochaine assemblée du conseil.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4.4 LICENCE ET SUPPORT ÉQUIPEMENT RÉSEAU

En 2021, le Cégep a procédé au renouvellement de ses équipements de connectivité réseau, dont les commutateurs et les points d'accès sans-fil. Lors de l'achat, des licences pour l'utilisation et le support 5 ans ont été acquises.

L'échéance de ces licences approche et vu notre volume d'équipement, le fabricant nous a proposé un contrat d'entreprise pour assurer l'usage et le support des équipements pour les années à venir.

Ce type de contrat est avantageux versus des licences individuelles acquises pour chaque équipement :

- Une seule échéance de renouvellement pour tous nos équipements (+ de 900)
- Une tarification plus avantageuse (environ 15%)
- Licences intégrées au contrat à l'achat de nouveaux équipements

De plus, un crédit nous est accordé pour les licences individuelles que l'on possède. Il est donc avantageux de passer immédiatement à un contrat d'entreprise.

En l'absence de licences et de support, l'ensemble des équipements réseau ne serait plus utilisable.

Le coût estimé pour le contrat est de 90 000$ par année, pour une durée de 5 ans.

25-CA-048 PROPOSITION

ATTENDU la nécessité d'avoir un réseau fonctionnel ;

ATTENDU la volonté d'avoir une entente plus avantageuse en renouvelant avant le terme de 5 ans pour un nouveau terme de 5 ans;

ATTENDU que le montant est prévu au budget de fonctionnement;

ATTENDU la recommandation de la direction générale ;

ATTENDU la Loi sur les contrats des organismes publics**;**

ATTENDU le 2e paragraphe de l'article 13 de la Loi sur les contrats des organismes publics;

Chantal Bélanger, appuyé par Manon Lapierre, propose à l'assemblée d'octroyer de gré à gré, à l'entreprise SOFTCHOICE, le contrat de licences et de support équipements réseaux pour une durée de 5 ans pour un montant total de 378 416,65$ avant taxes. De plus, conformément à l'article 17 de la Loi, une délégation est accordée à la direction des systèmes et technologies de l'information pour la gestion d'une provision maximale de 10 % du montant initial du contrat.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. AUTORISATION DU PAIEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE 2025-2026 DE LA FÉDÉRATION DES CÉGEPS

Créée en 1969 dans le but de promouvoir le développement de la formation collégiale et des cégeps, la Fédération des cégeps est le regroupement volontaire des 48 collèges publics du Québec. Porte-parole officiel et lieu de concertation des cégeps, la Fédération a pour mission de favoriser leur développement, d'assurer leur rayonnement, de faire la promotion de leurs intérêts et de les défendre.

En plus de diffuser de l'information auprès de ses membres, de ses partenaires et des médias, la Fédération offre aux établissements du réseau collégial public un ensemble de services et de conseils en matière de pédagogie; d'affaires étudiantes; d'affaires internationales; de formation continue et de services aux entreprises; de financement; de recherche; de ressources humaines; d'évaluation de la scolarité; d'affaires juridiques; de ressources informationnelles; de négociation; de relations du travail.

Le tableau ci-après détaille les coûts des cotisations annuelles que le Cégep a payés au cours des dernières années :

COTISATIONS ANNUELLES DU CÉGEP ÉDOUARD-MONTPETIT À LA FÉDÉRATION DES CÉGEPS					
	2021-2022	**2022-2023**	**2023-2024**	**2024-2025**	**2025-2026**
Cotisation de base	197 204,00 $	206 541,00 $	225 220,00 $	252 767,00 $	À recevoir
Cotisation pour projets spéciaux	Inclus dans la cotisation de base	Inclus dans la cotisation de base	Inclus dans la cotisation de base	Inclus dans la cotisation de base	Inclus dans la cotisation de base
Cotisation pour affaires juridiques	23 187,00 $	23 905,00 $	27 542,00 $	31 015,00 $	À recevoir
Total annuel	**220 391,00 $**	**230 446,00 $**	**252 762,00 $**	**283 782,00 $**	

25-CA-049 PROPOSITION

ATTENDU que le cégep Édouard-Montpetit fait partie de la Fédération des cégeps, un regroupement volontaire des 48 collèges publics du Québec;

ATTENDU que les factures pour l'année 2025-2026 seront émises le 1er juillet 2025 et que le paiement doit être fait dans les 30 jours;

ATTENDU l'article 4.2.1 du *Règlement relatif à la gestion financière* (Règlement numéro 2) concernant le niveau d'autorisation du conseil d'administration;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Patrick Monarque, appuyé par Josée Lepitre, propose à l'assemblée d'autoriser le paiement des factures de la Fédération des cégeps pour les cotisations 2025-2026 du cégep Édouard-Montpetit, le tout pour un montant maximal de 325 000$ et demandent à la direction générale d'assurer un suivi du dossier auprès du conseil d'administration lors d'une prochaine assemblée du conseil.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. DÉPÔT DU BILAN DES ACTIVITÉS DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Marc Lamontagne, président du comité d'éthique de la recherche (CÉR), dépose le Rapport annuel des activités du comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains pour l'année 2024-2025. Ils répondent aux questions des membres.

Le dépôt de ce rapport est effectué conformément aux articles 5.2.3 et 8.6 de la *Politique sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* du Cégep, qui prévoit le dépôt du rapport annuel des activités du comité au conseil d'administration du Cégep.

7. PROPOSITIONS DES SYNDICATS CONCERNANT LES COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES

25-CA-050 PROPOSITION

ATTENDU le souhait émis par les syndicats, lors de la réunion du Conseil d'administration du 11 juin 2025, à l'effet que ce dernier prenne position à propos du financement des cégeps en :

- exprimant sa vive inquiétude à l'égard des restrictions budgétaires imposées aux cégeps depuis juillet 2024 et reconduites dans le budget de mars 2025, notamment le gel des embauches et le plafonnement des heures travaillées, qui empêchent le cégep de s'acquitter correctement de sa mission éducative;
- demandant au gouvernement de réviser les niveaux d'investissement dans le réseau des cégeps afin de permettre à ces derniers de réaliser pleinement leur mission;
- mandatant la présidence du conseil pour en informer la présidente du Conseil du trésor, la ministre de l'Enseignement supérieur et toute autre partie prenante,
- mandatant la direction générale pour déployer les moyens nécessaires pour permettre au Cégep de respecter ses engagements.

Marie-Ève Baron, appuyée par Manon Lapierre, propose à l'assemblée de mandater le président du Conseil d'administration à transmettre, au nom du Conseil d'administration, les inquiétudes et préoccupations relatives au niveau d'investissement dans le réseau des cégeps et plus particulièrement, quant aux restrictions budgétaires imposées à ceux-ci, et ce, par l'entremise d'une lettre à la présidente du conseil du trésor.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES 2024-2025

Emmanuelle Roy, directrice des études, dépose et présente aux membres du conseil d'administration le Rapport des activités de la Commission des études 2024-2025, tel que le prévoit le *Règlement de la Commission des études* (règlement no 7 du Cégep). Elle répond aux questions des membres.

9. APPROBATION DE LA NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES ÉTUDES POUR 2025-2026

Le *Règlement de la commission des études* (Règlement numéro 7), adopté par le conseil d'administration le 19 avril 2016, puis amendé lors de la présente réunion du 12 juin 2024, prévoit ce qui suit pour la composition de la commission des études et la nomination des membres :

3. Composition de la commission des études

3.1. Membres

La commission des études est composée de vingt-trois (23) membres, soit :

3.1.1. le directeur des études qui en est le président;
3.1.2. quatre (4) membres du personnel du Cégep, responsables des programmes d'études, nommés par le Conseil;

3.1.3. onze (11) enseignants, préférablement des coordonnateurs de programme d'études, ou des enseignants des disciplines maîtresses siégeant aux comités de programme, ou à défaut, d'autres enseignants des disciplines maîtresses, provenant des programmes ou groupes de programmes suivants :

a) un (1) du programme de *Sciences de la nature*
b) un (1) du programme de *Sciences humaines*
c) un (1) du groupe *Arts et lettres* et *Arts visuels*
d) trois (3) de la *Formation générale :*
   - *un (1) Littérature et français*,
   - *un (1) Philosophie,*
   - *un (1) Éducation physique et Langues*
e) un (1) du groupe *Technologie de l'électronique*, *Techniques* d'*intégration multimédia* et *Techniques de l'informatique*
f) un (1) du groupe *Techniques de prothèses dentaires, Techniques de denturologie et Techniques d'hygiène dentaire*
g) un (1) du groupe *Soins infirmiers, Technologie de radiodiagnostic* et *Techniques d'éducation à l'enfance*
h) un (1) du groupe *Techniques d'orthèses visuelles*, *Techniques de comptabilité et de gestion* et *Gestion de commerces* ;
i) un (1) provenant des programmes *Techniques de génie aérospatial*, *Techniques de maintenance d'aéronefs* et *Avionique*

3.1.4. un (1) membre de l'exécutif du syndicat des professeures et des professeurs du cégep Édouard-Montpetit, nommément le vice-président des affaires pédagogiques, ou, en cas d'absence, un substitut;

3.1.5. trois (3) étudiants inscrits à temps plein à un programme d'études nommés conformément à l'article 32 de la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants* et provenant d'un programme d'études préuniversitaires, d'un programme d'études techniques et d'un programme d'études techniques de l'ÉNA;

3.1.6. deux (2) membres du personnel professionnel, provenant préférablement des services pédagogiques;

3.1.7. un (1) membre du personnel de soutien et un substitut, provenant préférablement des services pédagogiques.

3.2. Nomination

3.2.1. Les candidatures émanant des professeurs siégeant aux comités de programmes et de la table de concertation – selon les règles établies par chacun - sont acheminées à l'assemblée générale du mois d'avril de chaque année aux fins d'élection de la délégation professorale à la commission des études, et ce, pour des mandats de deux ans.

3.2.2. Les enseignants mentionnés à l'article 3.1.4 sont élus membres de leur exécutif par l'ensemble des enseignants au cours d'une assemblée générale du Syndicat.

3.2.3. Les membres du personnel professionnel et du personnel de soutien sont élus par l'ensemble du personnel appartenant à leur groupe respectif au cours d'une assemblée extraordinaire tenue à la demande écrite du secrétaire du conseil d'administration.

3.2.4. La désignation des membres de la commission des études se fait normalement en mai de chaque année et ces nominations sont entérinées par le conseil d'administration à sa dernière assemblée de l'année scolaire.

3.3. Durée du mandat

La durée du mandat des membres du personnel siégeant à la commission des études est de deux (2) ans à l'exception des étudiants dont le mandat est d'un (1) an. Les mandats peuvent être renouvelés. De plus, exception faite du cas où un membre a perdu sa qualité à siéger, les membres demeurent en fonction jusqu'à la nomination de leurs remplaçants.

3.4. Vacance, démission, perte de qualité

En cas de vacance, démission ou perte de qualité, une autre personne est nommée ou élue, selon les dispositions de l'article 3.2 pour terminer le mandat initial.

25-CA-051 PROPOSITION

ATTENDU le *Règlement de la commission des études*;
ATTENDU que les personnes désignées sont élues par l'ensemble de leurs pairs au cours d'assemblées tenues conformément au *Règlement de la commission des études* et représentent les diverses catégories de membres du personnel tel que le stipule l'article 3.1 du *Règlement de la commission des études*;
ATTENDU la recommandation de la commission des études;

Chantal Bélanger, appuyée par Mordjane Dahes, propose à l'assemblée d'entériner les nominations des personnes suivantes à titre de membres de la Commission des études pour l'année 2025-2026 :

MEMBRES DE LA COMMISSION DES ÉTUDES 2025-2026

Représentation	Membres
Présidence	Mme Emmanuelle Roy, directrice des études
Secrétaire	M. Sébastien Bage, professeur au Département de cinéma et communication
Responsables des programmes d'études	Mme Stéphanie Arpin, directrice adjointe des études – ÉNA M. Martin Desrochers, directeur adjoint des études – Longueuil M. Hugues Gilbert, directeur adjoint des études – Longueuil Mme Amélie Laplante, direction adjointe des études – Longueuil
Personnel professionnel	Mme Émilie Germain, conseillère pédagogique, DFCSAE (mandat : session d'automne 2025 à la session d'hiver 2027) Mme Geneviève Brunet, conseillère pédagogique, DÉ (mandat : session d'automne 2024 à la session d'hiver 2026)
Personnel de soutien	Mme Manon Lapierre, technicienne en administration – ÉNA – (mandat : session d'automne 2025 à la session d'hiver 2027)

Personnes étudiantes	Bastien Gauthier, programme d'études ÉNA À venir, programme d'études préuniversitaires À venir, programme d'études techniques

Personnel enseignant provenant des programmes (ou groupes de programmes) suivants :	
Représentation	**Membres**
Sciences de la nature	M. Jean-Philippe Beauchamp, professeur au Département de mathématiques (mandat : session d'automne 2025 à la session d'hiver 2027)
Sciences humaines	Mme Marie Wright-Laflamme, professeure au Département de sociologie (mandat : session d'automne 2025 à la session d'hiver 2027)
Arts, lettres et communication Arts visuels	Sébastien Bage, professeur au Département de cinéma et communication (mandat : session d'automne 2024 à la session d'hiver 2026)
Technologie du génie électrique Techniques d'intégration multimédia Techniques de l'informatique	M. Eric B. Gendron, professeur au Département de techniques de l'informatique (mandat : session d'automne 2024 à la session d'hiver 2026)
Techniques d'hygiène dentaire Techniques de denturologie Techniques de prothèses dentaires	Mme Cynthia MA Ouellet professeure au Département de techniques de denturologie (en remplacement de Mme France L. Bélanger) (mandat : session d'automne 2024 à la session d'hiver 2026)
Techniques d'éducation à l'enfance Techniques d'éducation spécialisée Soins infirmiers	Mme Edith Paquette-Lemieux, professeure au Département de soins infirmiers (mandat : session d'automne 2024 à la session d'hiver 2026)
Optique et lunetterie Techniques comptabilité de gestion et Gestion de commerce Technologie de radiodiagnostic	Mme Julie B. Côté, professeure au Département d'optique et lunetterie (mandat : session d'automne 2025 à la session d'hiver 2027)
Techniques de l'avionique Techniques de génie aérospatial Techniques de maintenance d'aéronefs Aircraft Maintenance Technology	M. Vincent Michel, professeur au Département de propulseur (mandat : session d'automne 2024 à la session d'hiver 2026)

Formation générale	M. François Harvey, professeur au Département de littérature et de français (mandat : session d'automne 2025 à la session d'hiver 2027) M. Denis Courville, professeur au Département de philosophie (mandat : session d'automne 2024 à la session d'hiver 2026) Mme Kim Barette St-Martin, professeure au Département d'éducation physique (mandat : session d'automne 2025 à la session d'hiver 2027)
Syndicat des professeures et professeurs du cégep Édouard-Montpetit (SPPCEM)	M. Michel Nareau, vice-président aux affaires pédagogiques (mandat : session d'automne 2024 à la session d'hiver 2026)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. AVIS DE MOTION POUR LA RÉVISION DU RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE DU CÉGEP ÉDOUARD-MONTPETIT (RÈGLEMENT NUMÉRO 1)

Mélanie Chaussé, directrice du développement institutionnel et secrétariat général, présente le contexte menant à apporter des amendements au *Règlement de régie interne du cégep Édouard-Montpetit* (Règlement no 1).
Un avis de motion est donné aux membres du conseil d'administration qu'il sera proposé, lors de la séance ordinaire du conseil d'administration du 26 novembre 2025, d'adopter la version amendée du *Règlement de régie interne du cégep Édouard-Montpetit* (Règlement no 1).

11. NOMINATION D'UNE PERSONNE RESPONSABLE DE LA GESTION DE L'ÉTHIQUE ET DE L'INTÉGRITÉ

Le Cégep a l'obligation de nommer une personne responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité (RGEI) conformément aux modalités prévues à la *Directive concernant les responsables de la gestion de l'éthique et de l'intégrité* du Conseil du Trésor. Cette directive prévoit que la personne désignée RGEI doit être en mesure d'accomplir son rôle de façon indépendante et sans crainte de représailles et qu'elle doit : 1) Être une personne de confiance, intègre, crédible auprès du personnel et facilement accessible par celui-ci; 2) Avoir une capacité d'influence auprès des gestionnaires et des dirigeants de l'organisation; 3) Avoir la capacité de collaborer avec les intervenants concernés par la gestion de l'éthique et l'intégrité; 4) Avoir une bonne connaissance du cadre normatif et des pratiques relatifs à l'éthique et à l'intégrité dans les organismes publics.

Le 13 janvier 2025, le conseil d'administration a nommé Pierre Lessard à titre de personne responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité (RGEI) de façon intérimaire en raison du départ de la titulaire du poste de secrétaire générale.

Comme le prévoit la Directive, la personne désignée RGEI a pour fonction :

- De coordonner et de mettre en œuvre des mesures visant à prévenir la commission d'actes répréhensibles et l'exercice ou la menace de représailles;
- De renseigner les membres du personnel sur la possibilité d'effectuer une divulgation et sur la protection contre les représailles prévue à la loi;
- D'agir comme agente de liaison pour le Protecteur du citoyen en cas de vérification ou d'enquête en lien avec une divulgation ou une plainte pour représailles à la suite d'une divulgation.

25-CA-052 PROPOSITION

ATTENDU les modalités de désignation de la personne responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité (RGEI) et le profil de la personne RGEI édictés par le Conseil du trésor dans la *Directive concernant les responsables de la gestion de l'éthique et de l'intégrité*;
ATTENDU l'arrivée d'une nouvelle titulaire du poste de secrétaire générale;
ATTENDU qu'une personne doit être nommée à titre de responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité (RGEI);
ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Josée Lepitre, appuyé par Patrick Monarque, propose à l'assemblée de nommer Mélanie Chaussé, directrice et secrétaire générale au sein de la Direction du développement institutionnel et secrétariat général, comme personne responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité à compter du 12 juin 2025.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

12. ADOPTION DES BUDGETS 2025-2026

12.1 ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025-2026

François Lefebvre, directeur des ressources financières, présente le budget de fonctionnement 2025-2026 et les faits saillants. Il le commente et répond aux questions des membres.

25-CA-053 PROPOSITION

ATTENDU l'allocation initiale déposée au mois de mai 2025;
ATTENDU la compression budgétaire évaluée à 5,6M$
ATTENDU le déficit prévu de 3,1M$;
ATTENDU qu'exceptionnellement, le déficit sera financé par le solde de fonds du Cégep;
ATTENDU la recommandation de la Direction générale;
ATTENDU la recommandation du comité d'audit et des finances;

Chantal Bélanger, appuyée par Marie-Ève Baron, propose à l'assemblée d'adopter le budget de fonctionnement 2025-2026.

12.2 ADOPTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2025-2026

François Lefebvre, directeur des ressources financières, présente le budget d'investissement 2025-2026. Il le commente et répond aux questions des membres.

25-CA-054 PROPOSITION

ATTENDU que le budget d'investissement doit respecter les niveaux imposés par le MES jusqu'au 31 mars 2026;
ATTENDU que le budget d'investissement est conforme aux attentes et respecte les règles du ministère de l'Enseignement supérieur (MES);
ATTENDU la recommandation de la Direction générale;
ATTENDU la recommandation du comité d'audit et des finances;

Josée Lepitre, appuyé(e) par Isabelle Desrochers Galipeau, propose à l'assemblée d'adopter le budget d'investissement 2025-2026.

13. INFORMATIONS

13.1 LA VIE AU CÉGEP

Un document est déposé pour présenter les nouvelles du Cégep du 12 avril 2025 au 30 mai 2025.

13.2 NOMBRE DE DEMANDES D'ADMISSION ET DE PERSONNES ÉTUDIANTES ADMISES POUR LE DEUXIÈME ET TROISIÈME TOUR POUR LA SESSION D'AUTOMNE 2025

Emmanuelle Roy, directrice des études, dépose et commente le document portant sur le nombre de personnes étudiantes admises à la session d'automne 2025 après le premier tour du Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM).

13.3 RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le questionnaire d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration, élaboré par le comité directeur, a été transmis aux administrateurs le 1er mai 2025. La date limite pour compléter le questionnaire en ligne était le 8 mai 2025.

Le questionnaire a été envoyé aux 20 membres du conseil d'administration et 9 d'entre eux ont répondu au questionnaire, ce qui représente un taux de réponse de 45 %.

Mélanie Chaussé, directrice du développement institutionnel et secrétaire générale, dépose les résultats obtenus aux membres du conseil d'administration.

14. CORRESPONDANCE

Le 3 juin 2025, le président du conseil d'administration a reçu une lettre de la part du Secrétariat du Conseil du trésor l'informant de l'amendement au mandat de vérification sur le processus d'évaluation du rendement des contractants que nous avons reçu le 20 novembre 2024. À la suite d'une étude préliminaire, il a été jugé nécessaire d'élargir la portée des travaux de vérification au sein du Cégep concernant le processus de gestion contractuelle.

15. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les documents suivants sont déposés :

- Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Commission des études du 8 avril 2025;
- Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Commission des études du 6 mai 2025;
- Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité d'audit et des finances du 6 novembre 2024;
- Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité d'audit et des finances du 19 mars 2025;
- Tableau de suivi des acquisitions et projets autorisés par les instances au 1er mai 2025

16. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration est prévue le mercredi 1er octobre 2025.

17. SUIVI DES PROJETS MAJEURS – TRAITÉS À HUIS CLOS

17.1 HUIS CLOS - PROJET DU PAVILLON DE LA SANTÉ ET DE L'INNOVATION

Hélène Bailleu, directrice générale, présente le suivi des démarches effectuées dans le cadre du projet du Pavillon de la santé et de l'innovation. Elle répond aux questions des membres.

17.2 HUIS CLOS – PROJET D'AÉROCAMPUS

Hélène Bailleu, directrice générale, présente le suivi des démarches effectuées dans le cadre du projet de développement de l'Aérocampus à l'ÉNA. Elle répond aux questions des membres.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est dûment proposé et appuyé, et unanimement résolu, de lever la séance à 20 h 40.

Benoit Dicaire

Benoit Dicaire
Président du conseil d'administration

Mélanie Chaussé

Mélanie Chaussé
Secrétaire d'assemblée